

« *Populi qui trans Rhodanum et Ararim inter Ligerim et Sequanam sunt.... horum clarissimi Arverni et Carnutes.* »

(Strab., lib. iv, p. 193).

Parmi les peuples qu'on trouve au-delà du Rhône et de l'*Arar*, entre la Seine et la Loire, sont les Arvenes et les Carnutes, les plus célèbres d'entre eux.

« *Reliquæ ad Rhenum tendentes, partim a Dubi terminantur, partim ab Arare.* »

(Strab., lib. iv, p. 192).

Les autres peuples qui s'étendent jusqu'au Rhin sont bornés par le Doubs ou par l'*Arar*.

« *Q. Tullium Ciceronem et P. Sulpicium Cabillonem et Matiscum in Æduis ad Ararim rei frumentariæ causa collocat (Cæsar).* »

(Cæsar., Com., lib. viii, § 90).

Q. Tullius Cicéron et P. Sulpicius furent laissés à Cabillonum (Chalon) et à Matisco (Mâcon), villes des Eduens sur l'*Arar*, pour assurer les approvisionnements.

« *Ædui.... habentes Arari impositum Cabillinum.* »

(Strab., lib. iv, p. 192).

Les Eduens qui possèdent la ville de Cabyllinum (Chalon), situé sur l'*Arar*.

Ces deux citations nous donnent le nom de deux villes des Eduens qui étaient placées sur la Saône et servaient, comme de nos jours, d'entrepôt aux marchandises que l'on confiait à la navigation.

V.

FAITS HISTORIQUES.

César bat les Helvètes sur les bords de l'Arar.

« ... *Id (flumen Arar) Helvetii ratibus ac lintribus junctis transibant. Ubi per exploratores Cæsar certior factus est, tres*